



012454

Mairie Saint-Benoit

25.07.2022

Mairie de Saint-Benoit
 2, rue Georges Pompidou
 97470 SAINT-BENOIT

COMMUNE DE SAINT BENOIT
 REUNION

ARRIVEE : 25 JUL. 2022
 NUMERO : CA22010900

A l'attention de M. Gérard PAYET
 → DIRECTION FINANCIERE

SAINTE-CLOTILDE, le 20 juillet 2022

DIRECTION GENERALE

N/Réf.: 501/JBO/AD/DG/2022

Envoi avec AR n° 2C 156 354 7398 3

Objet : Communication des comptes 2021
25.07.2022

Monsieur le Responsable,

Conformément à nos obligations de communication, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un exemplaire de nos comptes 2021 certifiés par le Commissaire aux Comptes, ainsi que la plaquette comptable et le rapport d'activité 2021, pour présentation à votre Assemblée Délibérante.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Responsable, nos salutations les plus sincères.

Jérôme BODINO
 Directeur Général

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE


SPL
Avenir Réunion

Bureaux: 15 rue Gabriel de Kerveguen
 97490 Sainte-Clotilde
 Tél : 02 62 97 58 58
 RCS 751 385 220

Pièces jointes :

- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2021
- Rapport d'activité 2021
- Plaquette comptable 2021

Accusé de réception en préfecture
 974-219740107-20220930-DEL060092022-DE
 Date de réception préfecture : 19/10/2022



Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis
Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

AVENIR REUNION

Société Publique Locale au capital de 1 140 000 €
15 rue Gabriel de Kerveguen – 97490 Sainte-Clotilde

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

**commissaire
aux comptes**

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220930-DEL060092022-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022

AVENIR REUNION

Société Publique Locale au capital de 1 140 000 €

Siège social : 15 rue Gabriel de Kerveguen – 97490 Sainte-Clotilde

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AVENIR REUNION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

- **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 31 mai 2022

Le Commissaire aux comptes


SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Frédéric ANDRE

Bilan Actif

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	106 375	91 969	14 406	13 700
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 988		11 988	11 988
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	118 363	91 969	26 395	25 688
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 760	11 917	2 842	677
Autres immobilisations corporelles	271 717	185 691	86 026	57 207
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	286 477	197 609	88 868	57 884
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 700		16 700	19 700
TOTAL immobilisations financières :	16 700		16 700	19 700
ACTIF IMMOBILISÉ	421 541	289 578	131 963	103 272
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	184 255		184 255	167 004
Créances clients et comptes rattachés	870 423	13 255	857 168	837 667
Autres créances	157 329		157 329	263 630
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 212 007	13 255	1 198 752	1 268 301
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 806 470		11 806 470	9 826 393
Charges constatées d'avance	13 254		13 254	6 326
TOTAL disponibilités et divers :	11 819 724		11 819 724	9 832 719
ACTIF CIRCULANT	13 031 730	13 255	13 018 475	11 101 020
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Bilan Passif

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 140 000	1 140 000	1 140 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	94 397	94 397
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 793 548	1 793 548
Report à nouveau	(174 550)	(174 550)
Résultat de l'exercice	72 990	(174 550)
TOTAL situation nette :	2 926 386	2 853 396
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 926 386	2 853 396
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	993 569	1 043 218
Dettes fiscales et sociales	296 630	264 165
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 652	13 267
Autres dettes	8 931 200	7 030 247
TOTAL dettes diverses :	10 224 052	8 350 896
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0
DETTES	10 224 052	8 350 896
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	13 150 438	11 204 292

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de Résultat (Première Partie)

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 736 858		2 736 858	2 072 504
Chiffres d'affaires nets	2 736 858		2 736 858	2 072 504
Production stockée				
Production immobilisée			9 571	
Subventions d'exploitation				11 986
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			12 639	4 890
Autres produits			7	3 579
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 759 075	2 092 959
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			701 230	656 756
TOTAL charges externes :			701 230	656 756
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			54 080	43 086
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 338 905	1 119 826
Charges sociales			500 159	413 521
TOTAL charges de personnel :			1 839 064	1 533 347
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			36 216	39 750
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			36 216	39 750
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			35 455	21 148
CHARGES D'EXPLOITATION			2 666 045	2 294 086
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			93 029	(201 127)

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Edition du 16/05/22

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	93 029	(201 127)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	93 029	(201 127)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	300	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	342	4 630
Reprises sur provisions et transferts de charges		22 500
	642	27 130
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		552
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 681	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	20 681	552
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(20 039)	26 577
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 759 716	2 120 088
TOTAL DES CHARGES	2 686 726	2 294 638
BÉNÉFICE OU PERTE	72 990	(174 550)

Comptes annuels annexes au rapport
du commissaire aux comptes

ANNEXE

Au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 13 150 438 € et au compte de résultat de l'exercice, dégageant un bénéfice de 72 990 €.

Chaque exercice social a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. PRESENTATION DE LA SPL AVENIR REUNION

La société anonyme publique locale AVENIR REUNION a été créée le 24 mai 2012.

1.1 Objet social

Défini aux statuts, l'objet social consiste à « réaliser, pour le compte exclusif de ses collectivités actionnaires, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs politiques publiques :

- Toute opération d'acquisition, de construction, de réhabilitation, d'aménagement, de gestion et d'exploitation de biens immobiliers ;
- Toute opération de délégation de maîtrise d'ouvrage et de conduite d'opération, notamment dans le domaine de la mise en œuvre du développement de nouvelles constructions qui seront affectées au SDIS de la Réunion et dans le domaine des équipements sociaux et médicaux sociaux ;
- Toute action d'ingénierie sociale, administrative, technique et financière, notamment dans le domaine de la mise en œuvre de la politique de l'amélioration de l'habitat et particulièrement de lutte contre l'habitat indigne
- Toute opération visée ci-dessus liée à la valorisation du patrimoine immobilier public ou privé des actionnaires

et ce conformément à l'article L 1531-1 du code général des collectivités territoriales.

D'une manière plus générale, la société pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle pourra également participer, en tant que de besoin, à un groupement d'intérêt économique (GIE).

1.2 Capital social

La société a été créée avec un capital initial de 750 000 €.

Le capital social a été porté en 2013 à 1 140 000 € dans le cadre d'une ouverture de ce capital décidée par les actionnaires réunis le 21 août 2013 en Assemblée Générale Extraordinaire (opération clôturée par le Conseil d'Administration réuni le 13 décembre 2013, actant un montant global d'apports en numéraire de 390 000 €, intégralement libérés).

1.3 Actionnariat

Les actionnaires de la société, 100 % public conformément à la loi, se répartissent le capital de la manière suivante :

	% du capital		% du capital
Département de la Réunion	50.88 %	Commune de Saint-André	6.14 %
Région Réunion	6.14 %	Commune de Saint-Benoît	6.14 %
Commune des Avirons	6.14 %	Commune de Saint-Leu	6.14 %
Commune de St Paul	6.14 %	Commune de Saint-Pierre	6.14 %
Commune du Port	6.14 %		

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Activités

Activité « Amélioration de l'Habitat » :

Depuis sa création, la société intervient pour le Département, dans le cadre d'une Convention de Prestations Intégrées, pour la mise en œuvre de sa politique de lutte contre l'habitat indigne au travers de l'amélioration de l'Habitat.

L'activité de l'exercice 2021, s'inscrit dans la Convention 2021/2023, qui a été signée le 31 décembre 2020.

Dans ce cadre, ce sont 1058 chantiers d'amélioration qui ont été livrés sur 2021 (contre 441 en 2020), pour un investissement global de 14 820 669.52 € TTC : soit une augmentation de 60.49% de la production. Il convient de souligner que la comparaison se fait sur la base d'une année 2020, exceptionnellement basse, marquée par la crise sanitaire.

Outre cette intervention classique en amélioration de l'Habitat, la société intervient depuis 2016, afin de réaliser en direct les travaux d'amélioration, principalement d'accessibilité pour les familles en situation d'urgence. A ce titre, ce sont 69 chantiers d'intervention d'urgence qui ont été livrés sur 2021, contre 67 chantiers livrés en 2020.

Activité en mandat :

Au 31 décembre 2021, le portefeuille d'affaires comprend 49 contrats, dont :

- 4 mandats de réalisation et de réhabilitation de superstructures pour le compte du Département, avec 9 contrats de mandat de réalisation de caserne SDIS, 19 mandats pour la mise en sécurité et accessibilité de site médico-social, collège, 2 mandats pour la valorisation et réhabilitation des Viviers et les Longères de Savannah
- 5 mandats de réhabilitation de complexes sportifs et 2 mandats de rénovation (Carré de l'Eglise et Grand Place centrale – Mail Victoria), pour le compte de la Commune de Saint André,
- 1 mandat de réalisation pour le compte de la Commune de Saint Leu,
- 2 mandats de réalisation (caserne SDIS et Ecole d'architecture) et 1 mandat de rénovation de la Médiathèque Benoitte BOULARD pour le compte de la Commune du Port.
- 3 mandats de réalisation pour la rénovation et la mise en accessibilité du complexe sportif de Terre Sainte et de Casabona pour le compte de la Commune de St Pierre

Pour la décomposition du chiffre d'affaires par activité, se reporter à la note 5.1 ci-après.

2.2 Impact COVID 19

Pour rappel, dans le cadre de la crise liée au Covid – 19, la 1^{ère} mesure de confinement a été mise en place, au niveau national, entre le 17 mars et le 11 mai 2020. Elle s'est traduite par presque 2 mois d'inactivité, à la SPLAR.

Avec les impacts sur l'activité 2020 :

- Amélioration de l'Habitat - Concernant l'AH -Régie, le retard cumulé sur 2 mois d'inactivité a été rattrapé en termes de nombre de chantiers réceptionnés. En revanche, on a constaté un recul de 33.83 % sur l'activité l'AH-classique, et le niveau de 2019, n'a pu être retrouvé. Soit une perte de 298 chantiers par rapport à 2019.
- Grands Projets – Activité mandat : L'effet COVID s'était fait ressentir sur la phase travaux (1.5 mois à 2 mois de retard), pour certaines opérations, mais très peu sur la phase Etudes.

Sur l'exercice 2021, l'impact du Covid se traduit, comme suit :

- Sur les frais de fonctionnement :
 - indemnisation reçue dans le cadre du dispositif de l'activité partielle, en mai 2021, pour 198 €, qui vient en diminution du poste de charges de personnel.
 - Frais supplémentaires liés à aux mesures de distanciation sociale et autres gestes barrière s'élevaient dans les comptes de 2021 à près de 6 K€. (Achats de produits, Nettoyage renforcé...).
- Sur la partie bilantielle :

La SPLAR n'a pas sollicité de mesure de soutien liée au COVID tels que le prêt garanti par l'Etat (PGE), ou demande de report d'échéances au niveau des dettes sociales et fiscales.

Il est à noter que les incidences de la crise COVID, n'ont pas remis en cause la continuité de l'exploitation.

2.3 Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Compte tenu des données d'activité de 2020, fortement impactées par la crise COVID, la comparabilité avec les données de l'exercice 2021, doit s'analyser en fonction d'une année N-1, fortement réduite.

3. PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables ANC 2014-03 modifié par les règlements

ANC 2015-06 et ANC 2016-07 sur le passif, sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

La société applique par ailleurs les recommandations énoncées par les guides comptables rédigés par la Fédération des EPL (guides comptables professionnels des SEM - Actions et opérations d'aménagement).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros (€).

Précisions sur la comptabilisation des opérations en mandat : chaque opération ou contrat de mandat fait l'objet d'une comptabilité distincte. S'agissant de contrats à long terme, la rémunération générée dans le cadre de leur réalisation a été déterminée selon la méthode à l'avancement prévue à l'article 380-1 du Plan Comptable Général et enregistrée en chiffre d'affaires.

3.2 Formation du chiffre d'affaires : Evolution du mode d'évaluation

La validation de l'avenant N°1 à la convention 2021/2023 de Prestations intégrées, le 24 mars 2021, modifie de manière conséquente le mode d'évaluation du chiffre d'affaires généré par l'activité « Amélioration de l'Habitat ».

Cette modification permet désormais de valoriser dans les comptes le travail de l'instruction qui précède l'obtention de la subvention. Le chiffre d'affaires est ainsi acquis dès la notification de la décision de subvention, et non plus au moment de l'achèvement du chantier. Il se forme ainsi en 2 temps :

- une première partie de la rémunération acquise par la SPLAR, est valorisée, au moment de la notification de la décision de subvention,
- une deuxième partie (le solde), est acquise, au moment de l'achèvement du chantier, sur la base du procès-verbal de réception, selon montant dicté par le barème inclus à la convention.

Cet avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2021. La direction de la SPLAR a toutefois souhaité appliquer ce mode d'évaluation sur les comptes de 2020, car il conduit à une meilleure information financière.

Au 31 décembre 2020, 443 décisions de subventions notifiées, n'avaient pas encore été facturées. Au 31 décembre 2021, ce nombre s'élève à 563 :

Soit une variation positive de 120 dossiers, et un impact sur les chiffres d'affaires de 2021 de 99 538.80 €.

3.3 Immobilisations incorporelles & corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Des amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire, en retenant les durées suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Outils & matériels / Environnement	2 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Installations & agencements divers	5 à 10 ans

3.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 Immobilisations

Se reporter aux tableaux de variation des immobilisations brutes et des amortissements, joints ci-après.

4.2 Créances

Se reporter aux tableaux des échéances des créances et des dettes, joints ci-après.

4.3 Disponibilités

La trésorerie globale au 31 décembre 2021 est de 11 806 469.95 € répartie de la façon suivante :

- 19 % en propre, soit 2 198 354.58 €,
- 81 % au titre des mandats, soit 9 608 115.37 €.

4.4 Dettes financières

Néant

4.5 Autres dettes

Ce poste comprend :

- Préfinancement par les mandants : 8 923 061 €
- Créiteurs divers : 8 139 €

Se reporter aux tableaux des échéances des créances et des dettes, joints ci-après.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

5. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

<i>En euros</i>	2021	2020
Activité « Amélioration de l'habitat »	1 859 797	1 185 879
Activité « Casernes »	161 133	143 678
Activité « Autres opérations en mandat »	410 170	457 649
Activité « Régie Habitat »	305 757	281 938
Autres Recettes		3 360
Total	2 736 858	2 072 504

5.2 Autres achats & charges externes

<i>En euros</i>	2021	2020
Locations Véhicules (LLD) & redevances de crédit Bail	94 991	82 992
Locations immobilières	91 856	76 026
Personnel MAD	66 381	74 592
Achat travaux régie	142 025	122 721
Achats non stockés de matières & fournitures	29 048	29 709
Achats Carburants	33 935	24 596
Honoraires	69 020	92 937
Entretiens & réparations	42 176	40 741
Primes d'assurances	28 317	26 950
Autres Locations	8 248	11 453
Publicité, annonces & insertions, cadeaux	11 294	4 537
Maintenance logiciel & Matériel informatique	26 122	22 646
Déplacements, missions & réceptions	9 440	3 490
Frais postaux et de télécommunications	19 865	22 049
Autres	28 512	21 918
Total	701 230	656 756

5.3 Charges de personnel

<i>En euros</i>	2021	2020
Salaires et traitements	1 338 905	1 119 826
Charges sociales	454 707	380 326
Autres Charges de personnel	45 452	33 195
Total	1 839 064	1 533 347

5.4 Autres charges

<i>En euros</i>	2021	2020
Jetons de présence	23 714	12 800
Redevances licence annuel OFFICE 365	11 728	8 337
Autres	13	11
Total	35 455	21 148

5.5 Produits financiers

Néant

6. AUTRES INFORMATIONS PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES

6.1 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

6.2 Engagements financiers

Engagements donnés	Montant (€)
Effets escomptés non échus	néant
Avals et cautions	néant
Engagements en matière de pensions	néant
Autres engagements donnés	néant
Total	

Engagements reçus	Montant (€)
Plafonds des découverts autorisés	néant
Avals et cautions	néant
Autres engagements reçus	néant
Total	

Comptes annuels annexés au rapport
des comptes communaux

6.3 Crédit-bail

Néant

Immobilisations

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	108 463		9 900
TOTAL immobilisations incorporelles :	108 463		9 900
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	13 681		2 474
Installations générales, agencements et divers	83 117		26 333
Matériel de transport	2 433		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	157 558		46 834
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	256 788		75 642
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 700		
TOTAL immobilisations financières :	19 700		
TOTAL GÉNÉRAL	384 952		85 542

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			118 363	
TOTAL immobilisations incorporelles :			118 363	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		1 395	14 760	
Inst. générales, agencements et divers		43 114	66 336	
Matériel de transport			2 433	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 444	202 948	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		45 953	286 477	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		3 000	16 700	
TOTAL immobilisations financières :		3 000	16 700	
TOTAL GÉNÉRAL		48 953		

Accusé de réception en préfecture
974-219740167-20220930-DEL060092022-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022

Amortissements

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	82 775	9 194		91 969
TOTAL immobilisations incorporelles :	82 775	9 194		91 969
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	13 004	309	1 395	11 917
Inst. générales, agencements et divers	58 982	8 489	25 813	41 659
Matériel de transport	2 433			2 433
Mat. de bureau, informatique et mobil.	124 485	18 225	1 110	141 600
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	198 904	27 023	28 318	197 609
TOTAL GÉNÉRAL	281 679	36 216	28 318	289 578

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	13 255			13 255
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	13 255			13 255
TOTAL GÉNÉRAL	13 255			13 255

Comptes annexes annexés au rapport
du commissaire aux comptes

État des Échéances des Créances et Dettes

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 700		16 700
TOTAL de l'actif immobilisé :	16 700		16 700
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	870 423	852 135	18 288
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	691	691	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 159	662	2 497
État - Impôts sur les bénéfiques	144 300		144 300
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 677	2 677	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 502	4 340	2 162
TOTAL de l'actif circulant :	1 027 752	860 505	167 247
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	13 254	13 254	
TOTAL GÉNÉRAL	1 057 705	873 753	183 947

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	993 569	993 569		
Personnel et comptes rattachés	58 391	58 391		
Sécurité sociale et autres organismes	144 934	144 934		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	86 790	86 790		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 515	6 515		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 652	2 652		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 931 200	8 931 200		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	10 224 052	10 224 052		

Produits à Recevoir

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	508 500
Personnel	
Organismes sociaux	3 159
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	511 659

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Charges et Produits Constatés d'Avance

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	13 254	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	13 254	

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Composition du Capital Social

SPL Avenir Réunion

Période du 01/01/21 au 31/12/21
Edition du 16/05/22
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	11400	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	11400	

*Comptes annuels annexes au rapport
du commissaire aux comptes*



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2021

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES 2021 .	3
L'ACTIONNARIAT.....	3
LA GOUVERNANCE.....	4
LES DIRIGEANTS	4
COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
LES ORGANES DU CONTROLE ANALOGUE	5
LES MOYENS HUMAINS	5
LES AUTRES MOYENS.....	8
LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS	9
LE COMPTE DE RESULTAT	9
LE BILAN	14
DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE DEROULE.....	18
• L'AMELIORATION DE L'HABITAT	18
• L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS	19
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES	20
• L'AMELIORATION DE L'HABITAT	20
• L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS	20
QUATRIEME PARTIE : ANNEXES	21
CINQUIEME PARTIE : RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	23

PREMIERE PARTIE :
LA VIE DE LA SOCIETE et LA PRESENTATION DES COMPTES 2021

Immatriculée au registre du tribunal de commerce depuis mai 2012, la Société Publique Locale Avenir Réunion (SPLAR) a pour objet social, au travers des missions et actions suivantes pour le compte exclusif de ses actionnaires, en vue de valoriser leur patrimoine immobilier :

- ✓ Toute opération d'acquisition, de construction, de réhabilitation, d'aménagement, de gestion et d'exploitation de biens immobiliers
- ✓ Toute opération de délégation de Maitrise d'Ouvrage et de conduite d'opérations, notamment dans le domaine de la mise en œuvre du développement de nouvelles constructions qui seront affectées au SDIS de la Réunion et dans le domaine des équipements sociaux et médico-sociaux
- ✓ Toute action d'ingénierie sociale, administrative, technique et financière notamment dans le domaine de la mise en œuvre de la politique d'amélioration de l'habitat
- ✓ Toute opération liée à la valorisation du patrimoine immobilier des actionnaires

L'ACTIONNARIAT

Les actionnaires de la société, 100 % public conformément à la loi, se répartissent le capital de la manière suivante :

SPLAR
(Capital de 1 140 000 € divisé en 11 400 actions de 100 €)

ACTIONNAIRES	Nombre actions	Montant global	%
Département de la Réunion	5 800	580 000 €	50,88%
Commune de Saint Benoit	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint André	700	70 000 €	6,14%
Commune des Avirons	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint Leu	700	70 000 €	6,14%
Région Réunion	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint Pierre	700	70 000 €	6,14%
Commune de St Paul	700	70 000 €	6,14%
Commune du Port	700	70 000 €	6,14%
TOTAL	11 400	1 140 000 €	100,00%

LA GOUVERNANCE

Par délibération en date du 28 mars 2012, le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général.

LES DIRIGEANTS

De la même manière, le Conseil d'Administration a désigné :

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Cyrille MELCHIOR, représentant le Département de la Réunion (conseil du 15 septembre 2021),
- ✓ Le Directeur Général, Monsieur Jérôme BODINO, lors de la séance du 14/05/2019, et renouvelé lors du conseil d'administration du 17 décembre 2021.

Limitation de pouvoirs :

Toutefois, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil d'Administration pour toutes décisions relatives notamment :

- Aux créations de nouveaux postes
- Aux garanties ou sûretés données par la société,
- Aux financements (hors découverts bancaires) mis en place pour la société,
- Aux baux, crédit-baux immobiliers, concessions,
- Aux transactions immobilières ou sur biens incorporels,
- L'adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à tout groupement ou association pouvant entraîner la responsabilité solidaire ou indéfinie de la société,
- La fondation de société et tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toute prise de participation ou cession de participation dans ces sociétés,
- Toutes opérations non visées ci-dessus dès lors qu'elles constituent un engagement supérieur à QUINZE MILLE (15.000) euros hors taxes.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des commissaires aux comptes.

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE - MANDAT	ECHÉANCE MANDAT
Titulaire : EXA 4 Rue Monseigneur Mondon- 97400 Saint Denis	6 ans	AGO approbation des comptes 2023
Suppléant : AUDITEC 4 Rue Monseigneur Mondon- 97400 Saint Denis	6 ans	AGO approbation des comptes 2023

LES ORGANES DU CONTROLE ANALOGUE

L'attribution sans mise en concurrence de contrats à la Société par ses Actionnaires est conditionnée à l'effectivité de leur contrôle analogue.

Le Conseil d'Administration du 29 mars 2018 a voté en faveur d'un nouveau règlement intérieur qui fusionne le comité technique et financier et le comité de contrôle en un seul organe appelé Comité d'Engagement et de Suivi composé de la direction générale de la société, les représentants d'actionnaires nommés par le Conseil d'Administration et les Directeurs Généraux des Services de chaque collectivité ou groupement d'actionnaires de la société.

Le Comité d'Engagement et de Suivi se réunit pour examiner l'avancement des contrats en cours, et pour émettre un avis sur les projets de contrat avec les différents actionnaires, préalablement à leur présentation en Conseil d'Administration.

LES MOYENS HUMAINS

• Organisation de la société au 31 Décembre 2021

L'organisation de la SPLAR s'articule, autour des 2 cellules opérationnelles que sont l'Amélioration de l'habitat, et les « grands projets », complétées par les fonctions support Direction Générale et cellule administrative et financière.

La SPL Avenir Réunion compte 41 personnes au 31 décembre 2021 (inclus 2 mandataires sociaux).

La répartition des effectifs se présente comme suit :

- La Cellule amélioration de l'habitat (69% des effectifs),
- La Cellule Grands Projets (16% des effectifs),
- Les Cellules Support (15% des effectifs).

• Les mouvements de personnel et les effectifs à la fin de l'exercice :

Les mouvements de personnel, de l'année 2021 sont rappelés ci-après :

- Au sein de la **Cellule « Amélioration de l'habitat »** :
 - A l'*instruction financière* : Démission de M. Bruno MANGLOU, pour raison médicale Et arrivée de Mme Olivia BOITARD, qui a ensuite été promue assistante de Direction.
 - Au *niveau des Techniciens – vérificateurs* : départ de Stéphane MAILLOT, pour une reconversion professionnelle, et de M. Thierry PELOPS, en fin de CDD ; et arrivée de M. GRONDIN Benjamin.
 - Un *poste nouvellement créé* : M. J-Emmanuel PITOU, en tant que Référent - Techniciens
- Au sein de la **Cellule Grands Projets** : Arrivée de M. Benjamin FRANCOISE, en tant que Responsable d'Opérations.
- Au sein de la **Cellule Administrative et Financière** :
 - Départ de Mme MOHAMED Onaisa, juriste,
- Au sein de la **Direction Générale** :
 - Départ de Mme Cynthia DORILAS, assistante de Direction, remplacée par Mme Olivia BOITARD,

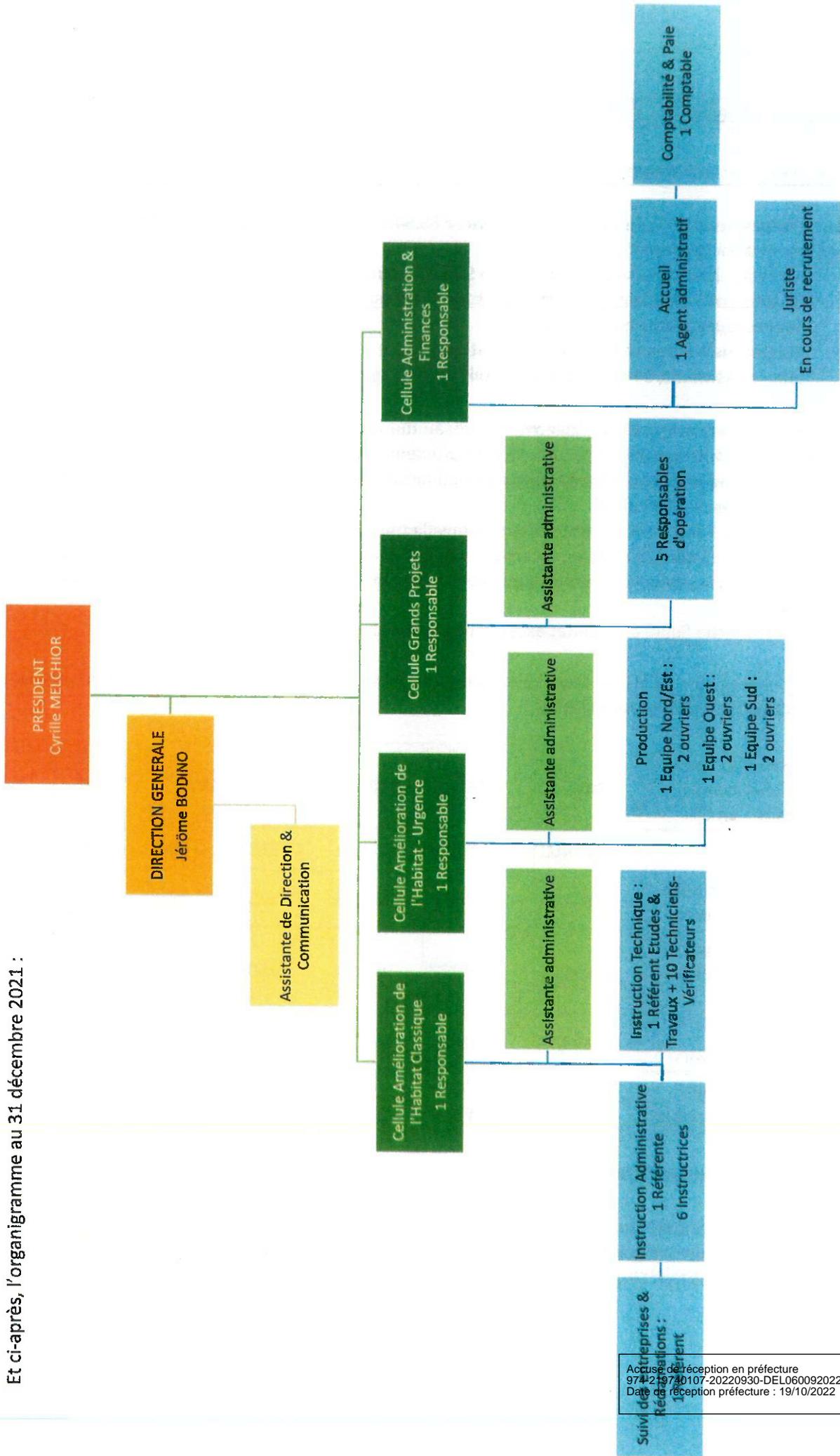
En synthèse :

CATEGORIE	DIRECTION GENERALE	AMELIO HABITAT	GRANDS PROJETS	SAF	TOTAL
Effectif 31/12/2020	3	29	6	4	42
<i>En ETP</i>	3,00	23,31	5,17	3,37	34,85
<i>Entrant année 2021</i>	-	3	1	1	5
<i>Sortant année 2021</i>	1	4	-	1	6
Effectif 31/12/2021	2	28	7	4	41
<i>En ETP</i>	2,98	28,43	6,41	3,21	41,03
<i>En %</i>	7%	69%	16%	8%	100%
ETP BUDGET 2021 initiale	3	29	8	4	44
<i>Ecart ETP</i>	- 0,02	- 0,57	- 1,59	- 0,79	- 2,97

Cf organigramme joint

L'effectif de la SPLAR, est passé sous le seuil de 50 salariés, depuis le 31 août 2019. La Délégation Unique du Personnel a été remplacée par un CSE (Comité Social Economique), depuis le 1^{er} janvier 2020.

Et ci-après, l'organigramme au 31 décembre 2021 :



Accusé de réception en préfecture
974219740107-20220930-DEL060092022-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022

LES AUTRES MOYENS

• Les investissements 2021 :

Les investissements (en valeur brute) se chiffrent à 85 542 €, pour l'année 2021, contre 32 263 € en 2020.

Ils concernent principalement :

- Brevets et licences : Acquisition licence Serveur pour 9 900 €
- Installations générales, agencements et aménagements divers pour 26 333 €, liés au déménagement de nos bureaux
- Matériel de bureau et mobilier informatique, pour 46 835 €
- Renouvellement du matériel pour la cellule Régie, pour 2 474 €

Les travaux d'installations et aménagements, liés au déménagement de nos bureaux, qui a eu lieu en février 2021, se chiffrent à 34 567 €, dans les investissements de 2021.

Les achats liés à la refonte du logiciel opérationnel (achat de licence et renouvellement du matériel des techniciens) s'élèvent à 29 229 €.

Une somme de 21 745 € a été consacrée au renouvellement des outillages et matériels de bureau.

Il est à noter que la fin du bail de la rue de Nice, nous a amené à sortir de la liste des immobilisations, les aménagements qui y avaient été effectués, soit en valeur brute une sortie de 43 113 €, amortis à hauteur de 25 812 €.

La part non amortie figure en résultat exceptionnel, pour une valeur de - 17 301 €.

Ainsi, en fin d'exercice 2021, le cumul des investissements (nets des sorties et cessions) de la Société, depuis l'origine, se chiffrent à 404 856 €.

Investissements Nets des sorties/cessions (Valeur Brute - en €)	2017	2018	2019	2020	2021	Total	%
Logiciel	27 400	3 171	4 269	12 988	9 900	118 364	29%
Matériels informatiques et Mobiliers de bureau	18 213	14 033	3 920	18 525	45 391	202 964	50%
Matériels techniques / Environnement & Régie travaux	15 003	8 127	-39 729	750	1 079	14 759	4%
Agencement et Aménagement divers	14 953	18 213	14 326		-16 781	66 336	16%
Matériel de transport	-3 519	-3 121		-1 946		2 433	1%
TOTAL	72 050	40 423	-17 214	30 317	39 589	404 856	100%

• Le parc véhicules de la Société :

Le parc auto de la Société compte 27 véhicules au 31 Décembre 2021.

Les bénéficiaires des véhicules sont principalement le personnel itinérant (Cellule Amélioration de l'Habitat et Cellule Grands Projets).

LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Sont présentés, ici, les résultats les plus significatifs, dans les domaines comptables et financiers. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'activité de la société se solde par un résultat bénéficiaire de 72 990 €.

LE COMPTE DE RESULTAT

- Compte de résultat synthétique

POSTES	EXERCICE 2021 (MT en €)	EXERCICE 2020 (MT en €)	Evol° en €
Chiffre d'affaires	2 736 858	2 072 504	
Production immobilisée	9 571		
Subvention d'exploitation		11 986	
Reprise DAP, transfert de charges	12 639	4 890	
Autres produits	7	3 579	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 759 075	2 092 959	666 116
Achat et fournitures			
Sous - traitance			
Autres achats externes	701 230	656 756	
Impôts & taxes	54 080	43 086	
Frais de personnel	1 338 905	1 119 826	
Charges sociales	500 159	413 521	
Amortissements & provisions	36 216	39 750	
Autres charges	35 455	21 148	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 666 045	2 294 086	371 960
RESULTAT D'EXPLOITATION	93 029	-201	294 156
Produits Financiers		127	
Charges Financières			
RESULTAT FINANCIER	-	-	
RESULTAT COURANT	93 029	-201 127	294 156
Produits exceptionnels	642	27 130	
Charges exceptionnelles	20 681	552	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-20 039	26 577	-46 616
Participation des salariés			
Impôt sur les sociétés			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	72 990	-174 550	247 540

Le résultat 2021 s'établit à + 72 990 €.

- **Analyse détaillée des produits**

PRODUITS (en €)	2020	%	Evol	2021	%	Evol
Amélioration de l'habitat classique	1 185 879	56%	-6%	1 859 797	67%	57%
Amélioration de l'habitat d'urgence	281 938	13%	1%	305 757	11%	8%
Rémunération de mandat	601 327	28%	101%	571 303	21%	-5%
Autres produits d'exploitation	23 815	1%	-62%	22 217	1%	-7%
Produits financiers	-	0%		-	0%	
Produits exceptionnels	27 130	1%	359%	642	0%	-98%
TOTAL PRODUITS	2 120 089	100%	-34%	2 759 716	100%	30%

Le chiffre d'affaires connaît une évolution de + 30%.

- **Répartition du chiffre d'affaires par métier**

La livraison en 2021, de 1127 chantiers en Amélioration de l'Habitat (1058 en amélioration classique + 69 en amélioration d'urgence), et également l'instruction de 563 subventions déjà notifiées au 31 Décembre 2021, et dont les chantiers n'ont pas encore été livrés, a permis de valoriser un chiffre d'affaires de 2 165 554 Euros, sur le secteur de l'Amélioration de l'Habitat et représentent 78% des produits de la SPLAR. La validation de l'avenant N°1 à la convention 2021/2023 de Prestations intégrées, le 24 mars 2021, a modifié le mode d'évaluation du chiffre d'affaires généré par l'activité « Amélioration de l'Habitat ».

Cette modification permet désormais de valoriser dans les comptes le travail de l'instruction qui précède l'obtention de la subvention. Le chiffre d'affaires est ainsi acquis partiellement dès la notification de la décision de subvention, et non plus au moment de l'achèvement du chantier.

Il se forme ainsi en 2 temps :

- une première partie de la rémunération acquise par la SPLAR, est valorisée, au moment de la notification de la décision de subvention, (soit 829.49 € HT, par dossier)
- une deuxième partie (le solde), est acquise, au moment de l'achèvement du chantier, sur la base du procès-verbal de réception, selon montant dicté par le barème inclus à la convention (solde = 829.49 € HT, par dossier).

Cet avenant a pris effet le 1^{er} janvier 2021.

La direction de la SPLAR a toutefois souhaité appliquer ce mode d'évaluation dès les comptes de 2020, pour une meilleure information financière. L'impact sur le chiffre d'affaires de 2020, de cette méthode de valorisation est évalué à 367 464 Euros.

L'effet de l'évaluation de l'instruction des dossiers se mesure sur les années suivantes par différentiel : au 31 décembre 2021, on a chiffré 563 décisions notifiées, contre 443 décisions à fin 2020, déjà valorisées, d'où une valorisation de 120 décisions supplémentaires, soit 99 538 € dans le chiffre d'affaires 2021.

La rémunération de mandat, avec 571 303 €, représente quant à elle, 21% des produits de la société.

▪ **La répartition du chiffre d'affaires par donneur d'ordre**

96 % du chiffre d'affaires de la Société provient des contrats passés avec le Département de la Réunion, contre 93% en 2020. Le Département de la Réunion reste donc, notre premier donneur d'ordre, avec une intervention en amélioration de l'habitat, exclusivement pour son compte.

Par ailleurs, la ventilation du Chiffre d'affaires, lié aux mandats attribués à la SPLAR, se présente comme suit :

CA - MANDAT par donneur d'ordre	2020	%	Evol.	2021	%	Evol.
Département	455 707	76%	102%	462 410	81%	1%
Commune de St André	88 151	15%	89%	32 201	6%	-63%
Commune de Saint Leu	-	0%		-	0%	
Commune du Port	48 350	8%	94%	50 028	9%	3%
Commune de Saint Pierre	9 120	2%	324%	26 664	5%	192%
Total Général	601 327			571 303		

• **Analyse détaillée des charges**

L'ensemble des charges représente un montant global de 2 686 726 €, en 2021 : le 1^{er} poste de charges reste les charges de personnel, qui représentent à 68 % du total des charges, puis le poste « achats et prestations externes » à hauteur de 26 %.

On constate une augmentation des charges de 392 K€ par rapport à l'année 2020.

La structure de charges reste cohérente par rapport à N-1.

POSTES	EXERCICE 2020		EXERCICE 2021	
	(MT en €)	en %	(MT en €)	en %
Autres achats et charges externes	656 756	29%	701 230	26%
Impôts, taxes & versements assimilés	43 086	2%	54 080	2%
Salaires et traitements	1 119 826	67%	1 338 905	68%
Charges sociales	413 521		500 159	
Dotation aux amortissements & provisions	39 750	2%	36 216	1%
Autres charges	21 148	1%	35 455	1%
Charges financières		0%	-	0%
Charges exceptionnelles	553	0%	20 681	1%
Participation des salariés		0%		0%
Impôts sur les sociétés		0%		0%
TOTAL CHARGES	2 294 639	100%	2 686 726	100%

▪ **Les charges de personnel : 1 839 064 €**

Les charges de personnel se composent de 1 339 K€ de rémunérations brutes et de 500 K€ de charges sociales patronales représentant un taux moyen de 37% de charges. On constate une augmentation du poste charges de personnel de 300 k€, par rapport à N-1, complètement expliquée par le plan de

Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20220930-DEL060092022-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022

recrutement entamé au 2^{ème} semestre 2020, qui a été mis en place dans le cadre du plan de relance initié par le Département.

La proportion du poste « charges de personnel » par rapport au chiffre d'affaires reste à un niveau comparable à N-1 : 68 % en 2021, contre 67 % en 2020.

La mise à disposition de techniciens-vérificateurs par convention avec le Département figure dans le poste « Autres achats et charges externes », pour un montant de 66 K€.

Pour l'exercice 2021, elle concerne 2 Techniciens-vérificateurs :

- M. Hugo FAYOL, sur la période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2021
- M. Yanis MARINIER, sur la période du 1^{er} janvier au 31 Mars 2021.

▪ **Achats et prestations externes : 701 230 €**

Ce poste regroupe les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel :

POSTES	EXERCICE 2020		EXERCICE 2021	
	(MT en €)	en %	(MT en €)	en %
Locations	169 870	26%	195 096	28%
Personnel MAD	74 592	11%	66 381	9%
Achat travaux régie	122 721	19%	142 025	20%
Achats non stockés de matières & fournitures	54 305	8%	63 093	9%
Honoraires	92 937	14%	69 980	10%
Entretiens & réparations	63 387	10%	68 299	10%
Redevances de crédit-bail	-	0%	-	0%
Primes d'assurances	26 950	4%	28 317	4%
Publicité, annonces & insertions, cadeaux	3 552	1%	9 874	1%
Déplacements, missions & réceptions	4 064	1%	9 440	1%
Frais postaux et de télécommunications	22 049	3%	19 865	3%
Services bancaires & assimilés	5 925	1%	5 449	1%
Personnel intérimaire	-	0%	8 900	1%
Cotisations & concours divers	7 015	1%	8 381	1%
Frais de recrutement	930	0%	930	0%
Autres services extérieurs	1 561	0%	-	0%
Achat prestations informatiques	4 639	1%	2 312	0%
Documentations	2 258	0%	2 890	0%
Achats d'études	-	0%	-	0%
TOTAL CHARGES	656 756	100%	701 230	100%

Les charges externes augmentent de 7 %, soit une variation de + 44 k€, par rapport à N-1. Les principaux éléments d'explication sont :

- La part imputable à l'activité à hauteur de 40 k€ (achats de matériaux + frais de carburant + Locations de véhicules.)
- Le poste Personnel mis à disposition, est en diminution de 9 k€.
- le poste location immobilière augmentent de 15 K€, expliqué par le déménagement dans des locaux plus grands.

- **Dotation aux amortissements : 36 216 €**

On note une baisse des dotations d'amortissement de 3.5 k€, malgré un renouvellement d'une partie du matériel opérationnel.

- **Charges exceptionnelles et autres charges : 20 681 €**

Ce montant correspond, notamment à la part non amortie des aménagements opérés dans les locaux de la Rue de Nice (anciens locaux).

- **Impôts, taxes et versements assimilés : 54 080 €**

Le poste impôts et taxes comprend 27 K€ de taxes liées aux charges de personnels, et 10 k€ de taxes fiscales dont 6.9 k€ de CVAE.

- **Impôts sociétés : Néant**

LE BILAN

La présentation ci-après du bilan de la société ventilé par activité permet une analyse pertinente de l'activité intrinsèque, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des autres activités de la SPLAR.

Le bilan global représente un total de 13 150 K€ dont 73 % relatif à l'activité « mandat » avec une avance de trésorerie nette de 9 608 K€ au 31/12/2021 au titre des mandats.

Enfin, la trésorerie propre de la société est de 2 198 K€ et représente 75 % des capitaux propres de la société.

▪ Bilan ventilé par activité

ACTIF (en €)	EXERCICE 2020			EXERCICE 2021		
	Fonctionnement	Mandat	Total	Fonctionnement	Mandat	Total
Immobilisations	103 272		103 272	131 963		131 963
Avance sur commande	195	166 809	167 004	180	184 075	184 255
Créances	837 667		837 667	857 168		857 168
<i>Dont capital appelé non versé</i>	0	0	-	0	0	-
Trésorerie	2 054 510	7 771 883	9 826 393	2 198 355	9 608 115	11 806 470
Charges constatées d'avance	6 326		6 326	13 254		13 254
Autres créances	263 630		263 630	157 329		157 329
TOTAL ACTIF	3 265 600	7 938 692	11 204 292	3 358 248	9 792 190	13 150 438

PASSIF (en €)	EXERCICE 2020			EXERCICE 2021		
	Fonctionnement	Mandat	Total	Fonctionnement	Mandat	Total
Capital	1 140 000		1 140 000	1 140 000		1 140 000
Réserves & report à nouveau	1 887 945		1 887 945	1 713 395		1 713 395
Résultat de l'exercice	-174 550		- 174 550	72 990		72 990
Subvention investissement			-			-
Provisions			-			-
Dette financières			-			-
Dettes fournisseurs	129 814	913 404	1 043 218	124 441	869 129	993 569
Dettes sur immob.	13 267		13 267	2 652		2 652
Mandants/Créditeurs divers	4 959	7 025 287	7 030 247	8 140	8 923 061	8 931 201
Autres dettes fiscales & sociales	264 165		264 165	296 630		296 630
Produits constatés d'avance			-			-
TOTAL PASSIF	3 265 600	7 938 692	11 204 292	3 358 248	9 792 190	13 150 438

▪ Le financement de l'activité 2021

Les analyses qui suivront portent exclusivement sur les données issues de la partie « fonctionnement » du bilan. Ces analyses permettent d'apprécier la santé financière de la société et de juger de son potentiel de développement.

ACTIF FONCTIONNEMENT (en €)	2020	2021	PASSIF FONCTIONNEMENT (en €)	2020	2021
Immobilisations	103 272	131 963	Capital social (Montant Versé)	1 140 000	1 140 000
			Réserves & report à nouveau	1 887 945	1 713 395
			Résultat de l'exercice	-174 550	72 990
			Situation nette	2 853 395	2 926 385
			Subvention d'investissement		
			Fonds propres	2 853 395	2 926 385
			Provisions pour risques & charges	0	0
			Dettes à long et moyen terme		
Total Emplois stables	103 272	131 963	Total Ressources stables	2 853 395	2 926 385
Avance sur commande	195	180	Fonds de roulement (ressources stables - emploi stables)	2 750 123	2 794 423
Créances	837 667	857 168	Dettes fournisseurs	143 081	127 093
Autres Créances	263 630	157 329	Autres Dettes	269 124	304 770
Charges constatées d'avance	6 326	13 254	Produits constatés d'avance	0	
Total Emplois cycliques	1 107 818	1 027 931	Total Ressources cycliques	412 205	431 863
TRESORERIE	2 054 510	2 198 355	Besoin en fonds de roulement (emploi cycliques- ressources cycliques)	695 613	596 068
TOTAL	3 265 600	3 358 248	TOTAL	3 265 600	3 358 248

▪ Les capitaux propres

Le bilan d'une entreprise s'interprète comme l'inventaire de tout ce qu'elle possède (l'actif) et de tout ce qu'elle doit à des tiers autres que les actionnaires (dettes à long, moyen et court terme). La différence entre ce qu'elle possède et ce qu'elle doit, c'est-à-dire son patrimoine net, constitue ce que le bilan modèle appelle les capitaux propres de l'entreprise.

Les capitaux propres de la SPLAR au 31/12/2021 d'un montant total de 2 926 K€, sont constitués en premier lieu des apports de ses Actionnaires (37% des capitaux propres).

Les résultats non distribués de la société pour un montant s'élèvent à 1 713 K€.

▪ Le fonds de roulement :

Le Fonds de Roulement est l'excédent de ressources stables, par rapport aux emplois durables, utilisé pour financer l'exploitation courante des activités d'une entreprise. Autrement dit, le fonds de roulement désigne les fonds disponibles à l'entreprise pour financer son activité productive et ses investissements à plus long terme.

Celui-ci positif de près de 2 794 K€.

▪ Le besoin en fonds de roulement :

Il exprime le besoin de l'entreprise pour le financement de son exploitation. Le BFR au 31 décembre 2021 est de 596 K€, amélioré par rapport à fin Décembre 2020 (+ 696 k€), année « Covid ».

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE - COVID

Pour rappel, l'effet de la pandémie sur l'activité de la SPL Avenir Réunion a été la suivante :

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'activité. Le premier effet direct de l'épidémie de COVID, est la période de presque 2 mois d'inactivité entre le 17 mars et le 11 mai 2020, lors de la mise en place de la 1^{ère} mesure de confinement.

Le deuxième effet s'est produit à la sortie du confinement avec un tissu d'artisan fragilisé et un retard important des mises en chantiers ressenti tout le reste de l'année.

L'arrêt complet des chantiers durant cette période, et l'instruction des dossiers mise en suspens, ont impacté directement le chiffre d'affaires. Un recul de 33.80 % est constaté sur l'exercice 2020. Le nombre de chantiers réceptionnés accuse une diminution de 37%.

En revanche, l'activité « Mandats » a été préservée. La Cellule Grands Projets a continué à fonctionner pendant la période de confinement.

L'effet COVID s'est fait ressentir sur la phase Travaux (1.5 à 2 mois de retard), pour certaines opérations mais très peu sur la phase Etudes.

Le recours à l'activité partielle, pour une partie du personnel, et l'obtention de la subvention permettant la prise en charge partielle des frais liés aux mesures de distanciation sociale, sont les seules aides, qui avaient été mises en place par le gouvernement, dont a bénéficié la SPL Avenir Réunion, durant l'année 2020.

Au cours de l'année 2021, bien que toujours marquée par la crise sanitaire, la SPL Avenir Réunion n'a pas eu recours aux aides de l'Etat, grâce à une trésorerie solide.

Le recours à l'activité partielle a été très limité aux cas liés aux gardes d'enfants.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la SPL à poursuivre son exploitation.

DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE

• L'AMELIORATION DE L'HABITAT

L'amélioration de l'habitat est le métier historique de la SPLAR. Depuis sa création, son intervention sur ce secteur d'activité s'est consolidée, comme le souligne l'évolution des différents indicateurs de production, récapitulée ci-après.

L'année 2019 avait été marquée, par la contrainte « amiante », qui avait entraîné une baisse de la production : l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, contraint aujourd'hui les particuliers à faire réaliser avant travaux, un repérage amiante dans toutes les habitations construites avant juillet 1997.

De septembre 2019 à novembre 2020, 91.4 % des dossiers ont nécessité un repérage amiante avant travaux et 8.1 % des dossiers sont concernés par la présence d'amiante.

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire, avec un recul de 37% du nombre de chantiers réalisés et réceptionnés, par rapport à l'année N-1.

En 2021, on retrouve une activité avec une évolution positive, grâce au plan de relance économique initiée par le Département, et la mise en place des moyens de production.

LA PRODUCTION AMELIORATION	2019	2020	2021	Evol.
Dossiers enregistrés à la SPLAR (instruits et non instruits)	1 433	855	1 426	67%
Dossiers de demande d'aide qui ont été diagnostiqués	909	830	1 233	49%
Familles qui ont bénéficié d'une subvention	838	736	1 286	75%
Chantiers qui ont été réalisés et réceptionnés	803	508	1 127	122%
Dossiers réorientés	75	80	65	-19%
Dossiers annulés	334	304	318	5%
Chantiers en cours de réalisation au 31 décembre	123	185	198	7%
Chantiers en attente d'ouverture au 31 décembre	93	258	365	41%

▪ **La gestion des agréments des entreprises :**

Au cours de l'année 2021, ce sont 161 entreprises qui ont été agréées par la SPLAR au titre de l'amélioration de l'Habitat, soit 21 entreprises de plus que l'année précédente.

REPARTITION DES ENTREPRISES AGREES	2019	2020	2021	évol.
Entreprises tous corps d'état et corps d'état multiple	137	134	157	17%
Entreprises mono corps d'état	9	6	4	-33%
TOTAL	146	140	161	15%

• **LA RÉGIE HABITAT : UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ ET ADAPTÉ AUX PERSONNES HOSPITALISÉES**

Opérateur clé de l'aide à l'amélioration de l'habitat sur le Département de la Réunion, la SPLAR a souhaité dès 2016, élargir sa mission auprès des personnes fragilisées avec la mise en place d'une Régie d'intervention, impliquant tout un dispositif technique mais également administratif dédié pour un traitement accéléré, en parallèle du dispositif existant.

Les travaux d'urgence ont consisté prioritairement à la réalisation de travaux d'accessibilité, pour permettre le retour à domicile d'un membre hospitalisé des ménages concernés.

Ainsi ont été réalisées 69 améliorations d'urgence en 2021, contre 67 en 2020.

• **L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS**

L'année 2021 a été marquée par :

- Le quitus présenté, pour la construction du centre d'incendie et de Secours de la commune du Port
- Le lancement des Opérations de Mise en accessibilité des 36 collèges, pour le compte du Département
- La notification des mandats pour :
 - La Construction du centre d'incendie et de secours de Sainte Marie, pour le compte du Département,
 - L'école d'architecture de la Réunion, pour le compte de la ville du Port
- Le démarrage des travaux de restructuration du Foyer de l'Enfance de Terre-Rouge

Compte tenu de cet avancement, les investissements réalisés en 2020 pour le compte des Collectivités mandantes représentent un montant de 4 315 581 € TTC (contre 3 333 088€ TTC en 2019).

La rémunération de la SPLAR sur l'activité Grands Projets pour l'année 2021, est de 571 303 euros.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES

• L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le 31 décembre 2020, la convention de prestations intégrées au titre de l'amélioration de l'Habitat a été reconduite pour une période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 Décembre 2023.

Les objectifs de production pour l'exercice 2022 ont été fixés à 1500 chantiers d'amélioration classique et 80 chantiers en amélioration d'urgence à réaliser. Ils s'inscrivent dans le Plan Départemental de Relance Economique et Social, mis en œuvre depuis juillet 2020.

Le renforcement de notre capacité de production (recrutements, réorganisation, formation du personnel...), l'analyse et la résorption des points de blocage (augmenter le nombre des entreprises agréées, tout en conservant la qualité de notre intervention), restent les enjeux de l'exercice 2022.

• L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS

Parmi l'activité de la cellule Grands Projets, planifiée sur l'année 2022, on retrouvera :

- La poursuite des travaux de restructuration du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge, du Foyer de l'enfance de Saint Leu, et le centre de secours Principal de Saint-Benoît
- Les 4 autres centres de secours, en phase de consultation de maîtrise d'œuvre
- Également en phase de lancement de concours de maîtrise d'œuvre, l'opération de construction de l'Ecole d'architecture mandatée par la ville du Port
- L'achèvement des travaux de la Médiathèque Benoite Boulard, dans la ville du Port
- En phase d'études et de conceptions : la mise en accessibilité des collèges, pour le compte du Département, ainsi que les centres de secours de la Plaine Saint Paul, et Saint-Paul l'Eperon.
- Le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre, pour la nouvelle convention confiée par la Commune de Saint André (démolition de la salle des fêtes et du Leader Price de la Grande Place Centrale, et construction d'un parking silo)

L'objectif pour l'année 2022 est de retrouver a-minima le niveau d'affaires atteint en 2020.

QUATRIEME PARTIE : ANNEXES

TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES
(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

	2017	2018	2019	2020	2021
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12

Montant en €

Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000
Nombre d'actions	11 400	11 400	11 400	11 400	11 400
Opérations & Résultat					
Chiffre d'affaires HT	3 929 987	3 830 606	3 164 001	2 072 504	2 736 858
Résultat avant impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	486 464	279 489	60 842	-134 800	109 206
Impôts sur les bénéficiaires	94 597	-	-	-	-
Participation des salariés	19 992	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	294 780	196 001	2 436	-174 550	72 990
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	34	25	5	-12	10
Résultat après impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	26	17	0	-15	6
Dividende distribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	57	70	60	31	41
Montant de la masse salariale	1 926 403	1 991 450	1 702 254	1 119 826	1 338 905
Montant des sommes versées en avantages sociaux	523 030	555 961	560 223	413 521	500 159
Chiffres clés de la production					
Nombre de chantiers réceptionnés, d'amélioration classique,	890	808	737	441	1 058
Nombre de chantiers réceptionnés, d'amélioration d'urgence	63	66	66	67	69
Nombre d'opérations (hors prestation amélioration & environnement)	32	35	46	48	50
Investissements réalisés TTC en mandat	9 158 586	2 492 940	3 333 088	4 315 581	5 560 356

**TABLEAU du solde des créances CLIENTS au 31/12/2021 par date d'échéance
(Article L441-6-1 du Code de Commerce)**

Montant total TTC en €	< 30 jours		de 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Créances à échoir*	292 759	303 653		19 941		22 428	292 759	346 021
Créances échues**			8 026		61 138		69 164	-
Montant total TTC	292 759	309 219	8 026	19 941	61 138	22 428	361 923	346 021

* Créances dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

** Créances dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

**TABLEAU du solde des dettes FOURNISSEURS au 31/12/2021 par date d'échéance
(Article L441-6-1 du Code de Commerce)**

Montant total TTC en €	< 30 jours		de 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Dettes à échoir*	510 794	540 091		48 496		365 228	510 794	953 815
Dettes échues**	53 170		62 864		286 166		402 200	-
Montant total TTC	563 963	540 091	62 864	48 496	286 166	365 228	912 993	953 815

* Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

** Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

CINQUIEME PARTIE : Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

(Articles L.225-37-2 à L.225-37-5 du Code de commerce)

1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

ADMINISTRATEURS	MANDATS
<p>Monsieur Cyrille MELCHIOR Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Membre titulaire à la SEMATRA - Membre titulaire à l'IRSEPOI - Membre titulaire de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions - Membre titulaire des collèges Antoine Soubou, Jules Solesse et l'Etang - Membre titulaire du GIP SAP - Membre titulaire de la Société d'Economie Mixte pour l'Industrialisation de la Réunion - Membre titulaire du Comité consultatif de la Réserve de l'Etang Saint Paul - Membre titulaire de la Conférence Territoriale de l'action publique - Conseiller municipal à la Mairie de Saint Paul
<p>Madame Jacqueline SILOTIA Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (du 07 février 2018 au 27 juin 2021)</p>	<p>Non communiqué</p>
<p>Madame Inelda BAUSSILLON Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (du 07 février 2018 au 27 juin 2021)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adjointe au Maire - Ville de Saint Joseph - Conseillère communautaire CASUD - Conseillère Départementale de la Réunion - Administratrice SEMAC - Administratrice Mission Locale Sud - Membre du SMEP SCOT - Suppléante au Syndicat Mixte de Pierrefonds - Membre aux conseils d'administration des collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - Collège la Marine - Collège Joseph Hubert - Lycée professionnel agricole - Lycée de Vincendo

ADMINISTRATEURS	MANDATS
Monsieur Enaud RIVIERE Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (du 07 février 2018 au 27 juin 2021)	Non communiqué
Monsieur Serge HOARAU Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (du 07 février 2018 au 27 juin 2021)	Non communiqué
Monsieur Jean-Jacques MOREL Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (du 07 février 2018 au 27 juin 2021)	Conseiller Départemental de la Réunion
Monsieur Teddy PAYET Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (du 07 février 2018 au 27 juin 2021)	Non communiqué
Monsieur Philippe POTIN Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (du 07 février 2018 au 27 juin 2021)	Non communiqué
Monsieur Jean François HOAREAU Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint au maire de SAINT-DENIS - Conseiller Communautaire à la CINOR - Conseiller Départemental de la Réunion - Vice-Président à l'EPFR - Administrateur à la NORDEV
Monsieur Jean Louis PAJANIAYE Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller Départemental de la Réunion
Madame Eglantine VICTORINE Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseillère Départementale de la Réunion - Conseillère Municipale à la Mairie de Saint Paul - Conseillère Communautaire au TCO
Monsieur Aurélien CENTON Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Dominique GONTHIER Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Jean François PAYET Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Harry MUSSARD Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Départemental - Conseiller Communautaire (VP) - Adjoint mairie St Joseph - Administrateur Sodegis
Monsieur Bachil VALY Représentant la Région Réunion (du 27 février 2018 au 27/06/2021)	<ul style="list-style-type: none"> - Maire de la commune de l'Entre-Deux - Vice-Président de la CASUD - Administrateur SOGEDIS - Administrateur SUDEC - Administrateur ILEVA
Madame Karine NABENESA Représentant la Région Réunion (à partir du 20/07/2021)	<ul style="list-style-type: none"> - Présidente du Conseil d'Administration de la SPL Formation

	- Administratrice à la SICA Habitat
Monsieur Dominique ABAR Représentant la Commune de Saint Leu (à partir du 27 août 2020)	Non communiqué
Madame Alicia HAYANO Représentant la Commune de Saint Benoit (du 30 juillet 2020 au 16 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Jean François CATAN Représentant la Commune de Saint Benoit (à partir du 16 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Stéphane VARCOURT Représentant la Commune des Avirons (à partir du 20 juillet 2020)	Non communiqué
Monsieur Joé BEDIER Représentant la Commune de Saint André (à partir du 20 juillet 2020)	Non communiqué
Monsieur Bernard ROBERT Représentant la Commune du Port (à partir du 7 juillet 2020)	Président de la SELAS Pharmacie du Sacré Cœur Actionnaire unique de l'EURL PARAWORLD
Madame Pascaline CHEREAU-NEMAZINE Représentant la Commune de Saint-Paul (à partir du 30 juillet 2020)	Ajointe au Maire - Commune de Saint-Paul Conseillère communautaire au TCO Administratrice SEDRE Présidente SPL TI BABA Représentante commune de St Paul - EPFR Représentante commune de St Paul - Centre de Gestion
Madame Patricia TAYLLAMIN Représentant la Commune de Saint Pierre (à partir du 19 juin 2020)	Conseillère municipale à la Mairie de Saint Pierre Conseillère communautaire à la CIVIS Vice-Présidente de la SEMITTEL Administratrice SPL OPUS Administratrice à la SEMMRE

2. Conventions de mise à disposition de personnel

Convention entre la SPLAR et le Conseil Départemental, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société :

Mise à disposition de personnel :

- M. Hugo FAYOL, sur une période de 01/01/2021 au 31/12/2021
 - Convention, conclue le 4 janvier 2021, autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020
 - Montant sur l'exercice 2021 = 48 498.72 Euros

- Yanis MARINIER, sur une période de 01//10/2020 au 31/03/2021, autorisée par le Conseil d'Administration du 14 août 2020, régularisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020. La convention a été conclue le 4 janvier 2021.
Montant sur l'exercice 2021 = 17 865.02 Euros

3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Néant.

4. La gouvernance

Par délibération en date du 28 mars 2012, le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général.